

N<sup>o</sup> 9.

Monsieur le Bourgmestre,

Je vous prie de faire acquitter avant le 30 juin  
prochain, la somme de frs. 544.33 pour frais d'admini-  
stration des bois de votre commune.

Le Maire de l'arrondissement,  
M. H. H. H.

fait le mandat le 28 mai 1852.

Monsieur le Bourgmestre,  
à Andenne.